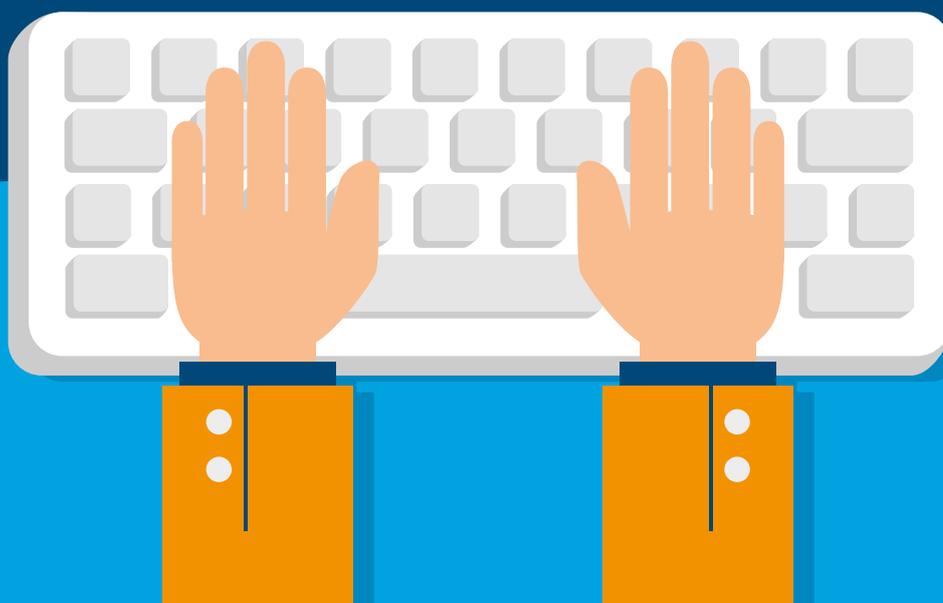
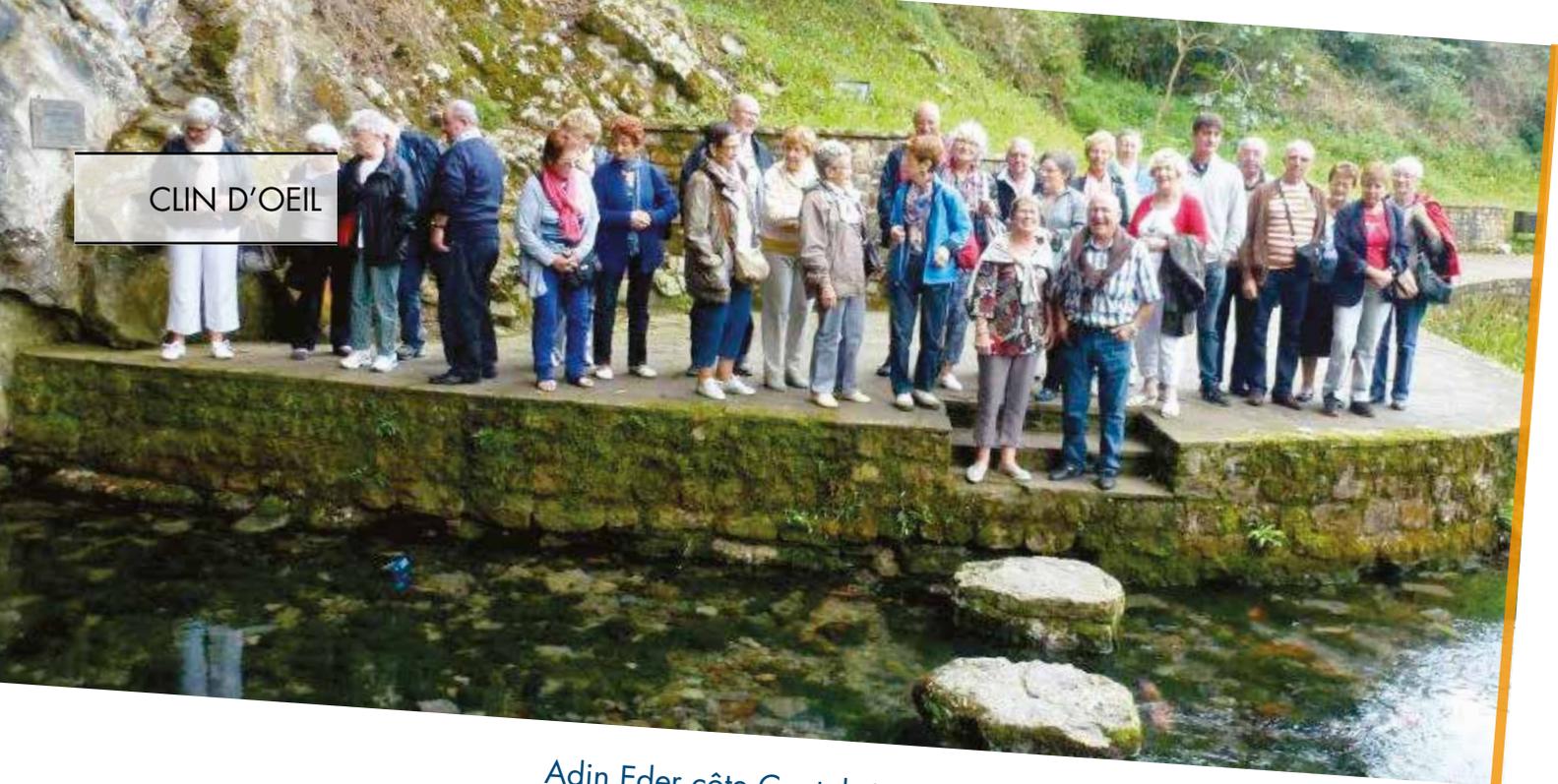




Tout Bassu en un clic...





CLIN D'OEIL

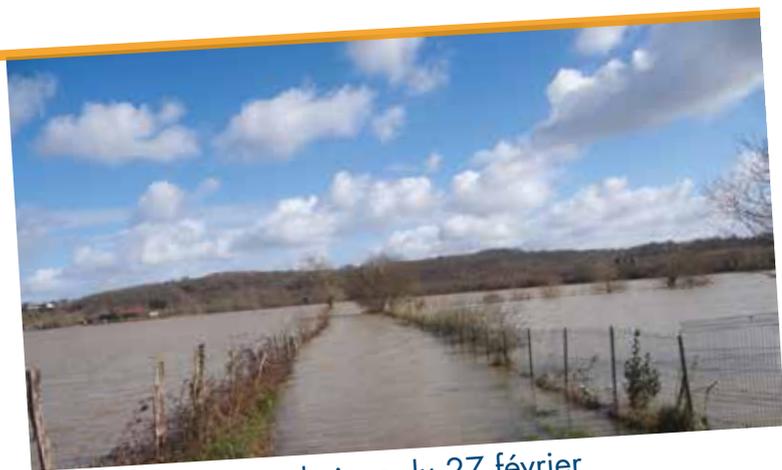
Adin Eder côte Cantabrique



Vide-grenier



San Pantzar



Inondations du 27 février



Marché de Noël



Nous venons de voter notre budget pour l'année 2015. La situation financière de notre commune est saine et équilibrée, avec un endettement faible et une pression fiscale modérée. Nous devons néanmoins nous adapter à la baisse des dotations de l'Etat (moins 18 % en 2015) et à son désengagement continu sans compensation pour autant.

Parallèlement, nous voulons pérenniser, voire améliorer les services à la population : développer la sécurisation de nos voies, conforter notre lieu de vie qu'est le centre-bourg, maintenir et protéger nos ressources naturelles, notre cadre de vie, bref œuvrer pour servir Bassussarry.

La réussite de ce projet passe par la mutualisation des moyens, certes avec la Communauté de communes Errobi, mais aussi avec les collectivités environnantes. Nos habitudes et nos comportements doivent changer.

La réforme pour simplifier le "mille-feuilles" et pour mieux répartir les compétences est absolument nécessaire. Le projet de loi dite "Loi NOTRe" (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), présenté par Mme Lebranchu, ministre de la Décentralisation, a pour objectif de rationaliser les gouvernances de notre territoire. Il a de la consistance et est ambitieux. Il fait depuis quelques mois des allers-retours entre nos deux chambres. Il en revient à chaque fois très diminué, et je crains fortement qu'il ne débouche sur un statu-quo.

Les élus locaux sont désorientés par ce grand flou qui entoure les réformes des Régions, des Départements et des Communautés de communes, et par un Etat en quasi-faillite. De nombreuses inquiétudes et incertitudes grandissent, les partages de compétences demeurent, la multiplication des structures continue.

Alors que nous devrions voir des lois audacieuses aboutir, parce qu'elles sont nécessaires pour notre Pays mais aussi pour notre quotidien, nous constatons que l'immobilisme s'installe.

Nous avons le devoir de gérer au mieux nos communes, mais aussi de prévoir l'avenir. Les communes sont essentielles dans la gouvernance du territoire, car la notion de proximité est un gage d'efficacité, mais cela passera certainement par des fusions de communes.

Le fait de mutualiser est un changement important qu'il faut mettre en place. Nous pouvons tout à fait, à l'échelon local, aller de l'avant et innover. Il n'en demeure pas moins que nos grands élus vont devoir faire preuve de courage.

A notre niveau, c'est un beau challenge à relever, il est passionnant et devra être innovant.

Les équilibres financiers de nos collectivités en dépendront, dans un avenir proche.

Amicalement,
Paul Baudry

Etkez Etxe
Magazine municipal d'informations

Service "communication"
de la Ville de Bassussarry
allée de Bielle-Nave
64200 BASSUSSARRY
tél. 05 59 43 07 96
www.bassussarry.fr

Directeur de publication
Paul Baudry, maire de Bassussarry.

Coordination
Chantal Bonzon

Conception
Les Editions de la Semaine

Impression
Imprimé en CEE.



Un site internet à la page !

Il a tout pour lui... Ne manquait qu'à se mettre au goût du jour ! On peut enfin dire que Bassussarry est vraiment un beau site !

www.bassussarry.fr

A l'ère d'Homo Numericus où chaque commune rivalise d'efficacité et d'esthétique, pour sa vitrine web, il était nécessaire de revoir l'existant, qui, s'il avait le mérite de fournir les informations nécessaires, n'était plus représentatif de la commune. Bassussarry s'est développé, modernisé, offrant de plus en plus de services, d'animations et de loisirs...

C'est ainsi que quatre élus de l'équipe communication en charge d'internet, ont œuvré à ce renouveau de taille. Il s'agissait de révéler les multiples facettes, possibilités et offres, à ses habitants et... au monde, sans avoir à rougir, si ce n'est de plaisir d'être tant visité !

Arborescence de printemps

Le nouveau site a été conçu en collaboration avec l'entreprise NOVALDI de la Technopole d'Izarbel, spécialisée dans la création de sites portails web. L'équipe Communication a dû faire sa petite révolution numérique interne en se formant aux arcanes du net. Apprendre, c'est toujours intéressant, reste à mettre en application... Chantal Bonzon,



adjointe à la communication accompagnée de Valérie Récart, Maité David et Philippe Bigoteau ont participé à l'arborescence du site internet. Chacun s'occupera de sa partie, afin de le mettre à jour chaque semaine. Il sera à la page, vivant, actualisé, avec un agenda alimenté des événements en cours et à venir.

David Traoré, Responsable de l'Espace Jeunes, qui avait initialisé le site original, continuera à contribuer au nouveau site dans les rubriques enfance et jeunesse.



David Traoré

 Menus de la cantine

 Bibliothèque

 Vie associative

 Numéros et liens utiles

 Droits et démarches

 Contactez-nous



Bassussarry.fr
Basusarri



Du nouveau sur la toile

Les adresses, les numéros de téléphone des associations, des commerces et des hébergements... Tout a été recensé et remis à jour ! Vous y trouverez la présentation de Bassussarry, agrémentée de belles photos, son golf, ses fêtes, ses loisirs et animations. Et, de manière très pratique, les comptes-rendus des Conseils Municipaux, les délibérations, les budgets, le PLU, les services municipaux, les droits et les démarches, et ce qu'il y a à connaître sur l'Intercommunalité avec un lien vers la Communauté de communes Errobi.

Tout savoir en un clic !

Le site est esthétique, convivial et clair ! Ludique, il est accessible à tous. Les Bassussartars prendront, sans nul doute, l'habitude d'aller le consulter régulièrement. Il s'adresse bien entendu aussi, à ceux qui voudraient venir découvrir Bassussarry. Adapté à l'utilisation nomade, sur tablettes ou Smartphones, les nombreux atouts de la commune y sont mis en valeur et les visiteurs trouveront toutes les informations utiles et agréables...

Un site participatif

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, afin de le faire évoluer, à partir de la rubrique « contact ». Chaque proposition ou question soulevée par les internautes sera prise en considération et obtiendra une réponse chaque semaine.



Découvrir Bassussarry | La Mairie | Intercommunalité | Vivre à Bassussarry | Économie | Tourisme

Actualité > Découvrir Bassussarry > Histoire et patrimoine

Découvrir Bassussarry

- Localisation géographique
- Bassussarry aujourd'hui
- Histoire et patrimoine**
- Fêtes et animations
- Le Golf du Makla
- Bassussarry en images
- Météo de Bassussarry

Histoire et patrimoine

Histoire et patrimoine

Le village, son histoire

Le nom du village de **Bassussarry** est un nom basque « **bassu** » signifiant **marécage** et « **sarry** » **entrée**.

« **L'entrée de la forêt dense** », reste aussi une des traductions de « **Basusarri** ».

Au 19^{ème} siècle, le nom « **entrée du marécage** » est le nom d'un ancien quartier qui existait avant la création de la commune. Il y avait alors un grand lac sur les hauteurs et la vallée était souvent remplie d'eau. Cette « **vallée** » comprenait les territoires actuels des communes de Villefranque, Bidart et Bassussarry : Villefranque et Bidart étaient des marécages et Bassussarry en était l'entrée.

L'évêché de Bayonne fit assécher les « **terres ingrates** » qui lui avaient été offertes et créa véritablement les villages. L'éclouson de Bassussarry doit beaucoup à Raymond de Maitres, nommé évêque de Bayonne en 1121.

On ne peut parler de Bassussarry sans mentionner que cette commune a accueilli en 1909 le premier aéroport du Pays basque. Il fut créé en amont du quartier du coq de la Nive, juste avant l'emplacement du golf.

Aujourd'hui, la population de Bassussarry est en augmentation et compte 2 500 habitants. L'activité économique est en plein essor et les coutumes se perpétuent.

Les **fêtes de Bassussarry** ont toujours lieu au mois d'août le jour de la st. Barthélemy, saint patron de la paroisse Bassussarry-Sutar. Notre commune est alors en fête pendant quatre jours.

L'église

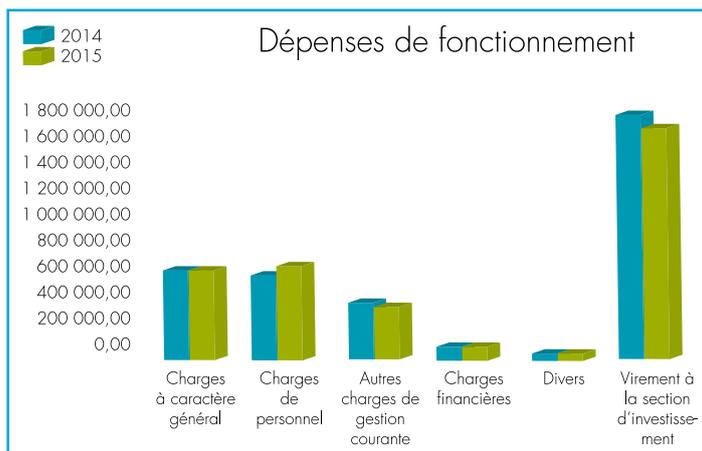
L'église de Bassussarry dépend d'une communauté de paroisses « **St Jean Baptiste de l'Uhabia** » dirigée par le père Dominique Sentucq en collaboration avec l'abbé Jean Irastorza en poste depuis 1980.



Philippe Bigoteau, Valérie Récart, Chantal Bonzon, Maité David.



Budget et compte administratif



Le budget voté le 08/04/2015 a fixé les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice 2015 et déterminé aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité

Le compte administratif, établi en fin d'exercice, et qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité a été voté au cours de la même séance du conseil municipal,

Le budget communal est à la fois :

- **un acte de prévision** qui constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année.

- **un acte d'autorisation** par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal, dans la limite des sommes prévues, et à poursuivre le recouvrement des recettes.

Le budget primitif voté retrace l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'exercice.

STRUCTURE DU BUDGET :

Le budget communal est partagé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

- **La section de fonctionnement** s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 3 258 440 €. Elle regroupe : les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collec-

tivité (charges à caractère général, personnel, gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

Le budget 2015 intègre aussi de nouvelles dépenses comme celles liées aux rythmes scolaires et à la mise en service des nouveaux équipements comme la crèche municipale. Un effort a été demandé à tous les services municipaux en matière d'engagement de dépenses.

La collectivité peut percevoir : prestations de services, dotations de l'État ou d'autres organismes, impôts et taxes... Mais 2015 verra une nouvelle baisse des dotations de l'État dans le cadre du redressement des Finances Publiques. Les taux de fiscalité resteront identiques à 2014 et aucune majoration de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires ne sera appliquée, les résidents participant à l'économie locale.

- **La section d'investissement** s'équilibre à hauteur de 4 038 300 € en dépenses et en recettes.

En dépenses :

Les principaux postes concerneront le remboursement du capital de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité.

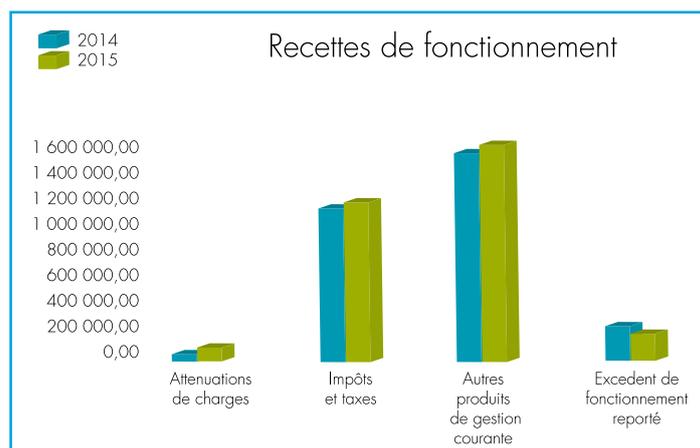
Travaux réalisés et en cours pour 2015 :

- l'école et le Centre de loisirs (coût total 1.5 millions €)

- le tennis couvert (coût total 0.77 millions €)
- la crèche (coût total 1.14 millions €)
- la bibliothèque (110 K€)
- un rond-point sera réalisé sur le secteur de La Redoute (220 K€) afin de sécuriser la circulation des quartiers concernés
- les travaux de voirie du quartier de Péta-boure ont été effectués (180 K€)
- un bassin de rétention est en cours de réalisation au centre bourg, proche de la résidence AGIAN (350 K€)
- la commune, en partenariat avec la commune d'Arcangues, lancera des travaux de rénovation et de réfection du stade de rugby (terrain d'honneur et création d'un nouveau terrain d'entraînement
- les études liées à la révision du PLU se termineront courant 2015.
- enfin, le site Internet de la commune a été modernisé et mis en ligne le 23 mars 2015.

En recettes :

- Elles se composent principalement :
- des subventions de l'État, du Département, de la Région et de la Caisse d'Allocations Familiales
 - du Fonds de compensation de la TVA
 - de la taxe d'aménagement
 - de l'autofinancement dégagé par la gestion municipale.



Le Plan Local d'Urbanisme mis en conformité

I/ MODIFICATION DU P.L.U.

Dans le n° 80 de la revue ETXEZ ETXE, nous vous avons annoncé que le P.L.U. allait être modifié suite aux dispositions de la loi ALUR du 26 mars 2014.

La délibération du Conseil Municipal du 19 février 2015 a acté cette modification qui a pour principal objectif d'imposer un coefficient de pleine terre à toute construction nouvelle.

II/ LA REVISION DU P.L.U.

Nous sommes aujourd'hui dans une démarche (beaucoup plus longue) de la révision du P.L.U. prescrite par délibération du Conseil Municipal du 09 avril 2013.

La révision générale a pour objet de mettre en conformité notre P.L.U. de 2007 avec les lois relatives à l'urbanisation (Grenelle, Alur).

En effet, les enjeux fixés par les lois nous imposent de prendre en compte des principes de mixité sociale, de gestion économe de l'espace et de la mobilité durable en favorisant le développement urbain aux alentours du Centre Bourg.

Cette révision se déroule en plusieurs phases :

1) Le diagnostic. Il comprend :

- Un état des lieux de la commune avec ses caractéristiques paysagères, environnementales, démographiques et l'évolution des zones bâties.

- le diagnostic se conclut par les enjeux du devenir de la commune au regard de ces thématiques.

2) Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Il exprime le projet politique du futur P.L.U. au regard des besoins identifiés par le diagnostic.

Tous ces éléments seront présentés lors d'une réunion publique.

Pour tous renseignements sur ces procédures, Michel LAHORGUE, Adjoint à l'Urbanisme, est à votre disposition aux heures de permanence, le mercredi après-midi.



INSTRUCTION URBANISME ERROBI

A compter du 1^{er} juillet 2015, la Communauté de communes Errobi sera dotée d'un service d'instruction des demandes d'urbanisme, suite au désengagement de l'État qui assurait ce service gratuitement pour le compte des communes.

Les permis de construire seront instruits par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) jusqu'au 30 juin 2015 puis au sein d'Errobi à partir du 1^{er} juillet.

L'accueil des usagers restera assuré en mairie où les dossiers seront déposés.

Bois de l'Urdains : préservons nos espaces naturels

Le bois de l'Urdains d'une superficie de 16ha a été acquis par le Conseil Général le 29 janvier 1993 au titre de sa politique sur la préservation des espaces naturels et sensibles.

Cette chênaie, méconnue de la plupart de nos administrés, est pourtant une véritable richesse de biodiversité et d'histoire.

Compte tenu de l'intérêt que nous portons à la valorisation de ce site, nous travaillons en collaboration avec le technicien du Conseil Général.

Après deux réunions et une visite sur place, les enjeux suivants ont été définis :

- préserver l'inaccessibilité d'une partie du site pour la tranquillité de la faune ;
- maintenir une diversité végétale et animale ;
- améliorer la circulation au sein du bois (panneaux d'entrée, panneaux de signalisation de circulation et panneaux informatifs) ;
- organiser des sorties scolaires afin de faire découvrir aux élèves la vie d'une forêt.

Cependant, certains usages compromettent aujourd'hui l'intégrité de ce milieu, et ce n'est pas le seul, notamment les dépôts de déchets verts. Cela peut paraître anodin de déverser des résidus de tonte ou de taille de haie dans un espace naturel. Détrompez-vous, cela a un impact vraiment négatif pour la forêt.

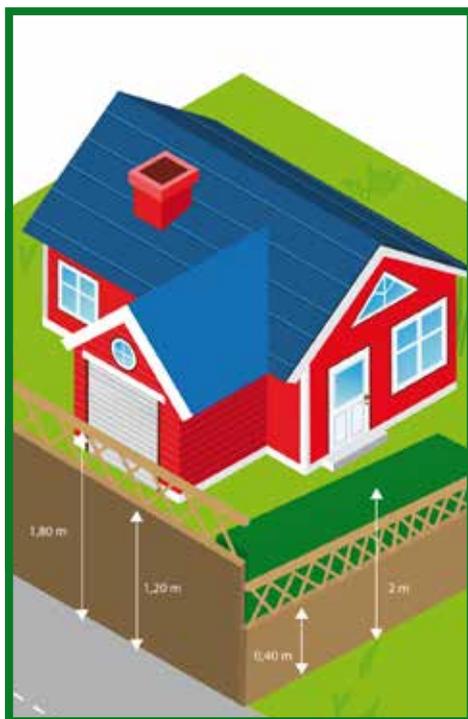
En effet, certaines essences végétales utilisées dans les haies ou les jardins détiennent de fortes capacités de reprises, même une fois coupées (ex : herbe de pampa, laurier sauce, laurier palme, pittosporum, etc.). Que ce soit par bouturage ou semis, ces espèces ornementales arrivent à se développer dans le bois d'Urdains à partir d'une simple graine ou d'une tige, ce qui engendre par la suite une concurrence avec la végétation locale (noisetier, châtaignier, chêne,

houx, etc.) Par endroits, cela peut avoir des conséquences néfastes pour la biodiversité autochtone.

De plus, lorsque les végétaux coupés se décomposent au sol, ils apportent un amendement en matière organique qui vient modifier la structure chimique du sol et engendre parfois une pollution du réseau hydrologique dans les talwegs et rus du boisement. Sachez également que **le fait de déposer des déchets verts sur une propriété est un acte répréhensible** par l'article R 635-8 du code pénal et qu'il s'en suit une contravention de 5^e classe (amende maximale 1 500€).

Pour rappel, la déchèterie la plus proche se situe sur la commune d'Arcangues. (www.bizigarbia.fr)

Une carte d'accès est nécessaire, elle vous sera délivrée gratuitement à la mairie de Bassussarry.



Le bois d'Urdains ainsi que tout autre espace naturel sur la commune méritent notre attention, sachons les préserver ensemble.

**Déchèterie Othe Xuria
Quartier Alotz RD755**

Arcangues 05 59 43 16 55

Heures d'ouverture :

Lundi et samedi 9h/12h 13h/18h

Mardi au vendredi 14h/18h

LES CLÔTURES

Véritables éléments du paysage, elles méritent une attention particulière et doivent être traitées avec autant de soin que l'habitation principale. Nous constatons depuis quelque temps, une dérive dans leur réalisation sur leur hauteur et leur composition (panneaux occultants, brandes, toiles PVC etc). Toute édification de clôture est soumise à autorisation auprès de la mairie. La modification du P.L.U. approuvée par délibération du 19/02/2015 a confirmé que la réalisation du mur de soutènement ne serait autorisée que dans certains cas bien précis. En aucune façon, ils doivent devenir une règle.

Pour rappel, il existe 2 types de clôtures :

- Les clôtures donnant sur la voie publique ou emprise publique. Elles sont constituées d'un muret d'une hauteur de 1,20 m maçonné, surmonté ou non de grilles. L'ensemble de la clôture n'excédera pas 1,80 m.
- Les clôtures sur les limites entre voisins. Elles peuvent être constituées d'un mur bahut, d'une hauteur de 40 cm, surmonté de grilles et complété éventuellement par des haies vives.

L'ensemble de la clôture n'excédera pas 2m.

Les panneaux occultants (toiles PVC, bois, brandes) sont interdits.



Compostage : Valorisez vos déchets

Les biodéchets représentent 30% du poids de notre poubelle.

Nous entendons par biodéchets tous les déchets de préparation de repas ou restes de repas : épluchures de fruits et de légumes, pain, sachets de thé, pâtes, riz, viandes, légumes, etc.

Nous pouvons composter une grande majorité de ces déchets ainsi qu'une petite partie de nos déchets verts (tonte) grâce à l'utilisation d'un composteur individuel.

A Bassussarry 303 foyers compostent déjà leurs biodéchets et cela représente 35,5 % des maisons individuelles.

En effet, pour avoir un composteur individuel, la condition est d'avoir un jardin ou un espace vert.

Les demandes de composteur se font auprès du Syndicat Bizi Garbia, de la Mairie de Bassussarry ou sur le site du syndicat : <http://www.bizigarbia.fr/>

Cet équipement est fourni gratuitement et la prochaine dotation aura lieu en mai 2015. **(Les inscriptions doivent se faire avant le 24 avril 2015).**

Le Syndicat Bizi Garbia a mis en place ce système de dotation depuis 15 ans et a permis d'équiper à ce jour près de 3800 foyers



sur son territoire, soient environ 7200 personnes.

Ainsi en 2014, 290 tonnes de biodéchets des ménages auront été valorisés « à la source », contribuant activement à la réduction de la production de déchets.

Nous pouvons également apprendre à nous servir de nos déchets verts pour fertiliser nos jardins grâce au compostage bien sûr mais aussi grâce à d'autres techniques comme le « mulching » qui sont abordées, entre autres sujets de jardinage, à l'occasion des ateliers « Jardiner au naturel ».

Ces ateliers gratuits sont organisés, depuis 3 ans, en partenariat avec le jardin botanique de St Jean de Luz et le syndicat Bizi Garbia.

Les ateliers pratiques «JARDINER AU NATUREL» Initiation au compostage et au jardinage éco-responsable Rendez-vous au Jardin botanique Paul Jovet

à Saint-Jean-de-Luz (31, avenue Gaëtan Bernoville)

- 9 mai 2015 : soigner les plantes par les plantes
- 6 juin 2015 : produire et utiliser son compost
- 27 juin 2015 : accueillir la faune sauvage au jardin
- 5 septembre : concevoir un jardin naturel
- 24 octobre : les secrets d'un sol vivant

Inscriptions obligatoires et informations auprès du Jardin Botanique (dans la limite des places disponibles)

Tel : 05 59 26 34 59 jardin-botanique@saintjeandeluz.fr

www.jardinbotanique-saintjeandeluz.fr

Voici les dates des ateliers du premier semestre 2015 :
samedis 9 mai ; 6 juin ; 27 juin, 5 septembre, 24 octobre : de 9h30 à 11h00.

Renseignements et inscriptions au jardin botanique de St Jean de Luz :

05 59 26 34 59 –

jardin-botanique@saintjeandeluz.fr

Les inscriptions sont obligatoires et le nombre de places est limité.



Jean-Louis Aspirot, passionné et dévoué !

Il a été décoré en début d'année, de la médaille ministérielle de bronze de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif des Pyrénées-Atlantiques.

Pourtant Jean-Louis Aspirot n'aspirait à rien... Après 37 ans de bénévolat, il sait parfaitement qu'il faut savoir donner sans attendre ! Paul Baudry, ami de longue date, lui a donc fait cette surprise... « *Il me connaît bien. Je ne suis pas un adepte de ce genre de récompense !* ». Oui, mais là cela s'appelle de la reconnaissance pour toute son implication dans la trépidante vie associative de Bassussarry.

« Un pour tous et toujours partant » pourrait être sa devise !

« *Avant de m'investir à Bassu, j'avais déjà un passé dans l'associatif. Cela vient sans doute de mon éducation...* ». Au décès de son père, la famille quitte Sare pour émigrer à Ainhoa. « *J'ai été orphelin de père à l'âge de sept ans. Ma mère a toujours été au service des autres, des personnes âgées* ». Jean-Louis partira donc très jeune en pension jusqu'à l'âge de 21 ans. « *Moi qui étais épris de grands espaces et de liberté, ça m'a pesé...* ». De la maîtrise épiscopale des petits chanteurs de la cathédrale de Bayonne, au petit séminaire d'Ustaritz, en passant par Saint-François de Mauléon, il en a vu du pays... basque ! « *On rentrait seulement aux vacances. C'est difficile lorsqu'on se sait non loin de chez soi...* ». Les études terminées, il rencontre Monique qui est de Ciboure. Ils y vivent avant de faire construire leur maison, Xabaïa, à Bassussarry, en 1978. « *Ma sœur y habitait déjà. Il y avait 600 habitants à l'époque... J'aime être proche de la ville tout en étant à la campagne* ». Tout juste installé, il devient secrétaire et trésorier de la chorale Biez Bat ; de



Jean-Louis Aspirot

84 à 89, président de l'association multi-activités, de plus de 400 membres, Biez Bat. En 85, infatigable, il crée le Club de Rando, à une époque où il n'y en avait guère. « *Je suis né au pied de la Rhune. Mes grands-parents vivaient à Saint-Just-Ibarre, tout près de la forêt des Arbailles. Enfant, je courais toujours derrière mon oncle et mon grand-père...* ». Les yeux de Jean-Louis s'illuminent. Des yeux bleus, comme un coin de ciel pur au dessus des montagnes qu'il aime passionnément. « *La mer me fait peur. J'aime regarder l'élément mais je vais à la plage une fois tous les quinze ans et encore, par erreur ! Moi, si j'ai un coup de blues, je passe une journée là-haut et hop ça repart !* ».

Un super guide...

Avec ses 40 licenciés d'Anglet, de Bayonne et d'ailleurs, le club propose un programme d'avril à décembre. Les dimanches d'hiver, le club organise des sorties raquettes et l'été des week-ends sur les montagnes espagnoles, ou en Hautes Pyrénées. « *Au début, raconte Jean-Louis, qui ne balise jamais en dehors de ses missions pour les GR ... Je faisais tout, les reconnaissances, le guide... Depuis, des nouveaux sont arrivés et on s'est réparti les tâches !* ».

Jean-Louis a laissé récemment tomber sa mission auprès de la Fédération Française des Randonnées Pédestres de baliseur des

GR sur le secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il a du lever le pied... pour s'engager sur un autre chemin et pas des moindres ! « *Je suis responsable de l'accueil au sein de l'association des amis des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle des Pyrénées Atlantiques. Nous tournons par équipe toute l'année, dans le local, Rue de la Citadelle, à Saint-Jean-Pied-de-Port. En période de forte fréquentation, il y a jusqu'à six accueillants, pour près de 400 pèlerins par jour ! Moi j'y vais tous les lundis pour les changements d'équipes et avec Monique, nous y passons une semaine complète chaque année. 2014 a vu passer 54 000 pèlerins de 114 nationalités différentes !* »

Jean-Louis aime voir du monde, être entouré. Il a grandi en communauté... Commerçant dans la papeterie et fournitures de bureau à Bayonne jusqu'à la retraite (cette papeterie, il l'avait montée avec ses anciens collègues licenciés de chez Sarthou), il a toujours été en contact avec la clientèle. Il s'était juré, le jour de sa retraite de faire le chemin d'une traite ! « *J'ai dû attendre Monique, qui était enseignante et plus jeune que moi* ». C'est beau l'amour ! Il faut être patient jusqu'au bout. Encore un chemin intéressant ! « *Les jeunes ont du mal à s'engager. La relève dans l'associatif s'avère compliquée. Je me sens comme un dinosaure* ».

Qui laissera une sacrée empreinte !

Catherine Clare peint, sculpte et modèle dans son atelier

Catherine Clare est simple et élégante. Petit foulard de soie peinte, noué autour du cou, à la manière des célèbres parisiennes du peintre Domergue, élancée comme celles de Kiraz.... Très tôt elle est attirée par les arts décoratifs et le monde de la mode. Déjà toute petite elle aime assembler des tissus et des galons de couleur.

Après une carrière comme mannequin pour Daniel Grim et J.J. Garella, Catherine décide de fuir la capitale pour suivre une formation artistique à l'école des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence. Dans le sud, elle côtoie différents fabricants pour qui elle crée des motifs dédiés aux maillots et sacs de plage. C'était les années 80 !

De 1986 à 1995, elle lance sa propre marque de vêtements de sport et de bain pour dames. Elle présente sa collection dans les salons professionnels, en France et à l'étranger.

En 2001, elle ouvre son atelier-galerie, Cour Damoye, en plein cœur de Bastille dans le quartier des créateurs de mode, non loin des ateliers de Jean-Paul Gaultier.

« J'ai eu l'idée de peindre sur la soie, une technique assez proche de l'aquarelle que j'aimais et qui me permettait de commercialiser mes œuvres d'art, des pièces uniques, des foulards, des tableaux, inspirés d'œuvres de Delaunay, de Matisse, de Dufy. L'arrivée de l'impression numérique m'a permis de faire des petites séries numérotées comme des lithographies ». Le foulard qu'elle a réalisé d'après « les Nymphéas » est toujours en vente au musée Marmottan Monet. « La peinture sur soie était une période dans mon évolution artistique. La seule technique, la plus exigeante et la plus enrichissante, pour moi, est la peinture à l'huile. Je suis fascinée par la peinture des maîtres anciens, la couleur et les glacis. J'adore Léonard de Vinci, Botticelli, Velasquez, Vermeer et tant d'autres ! »



Catherine Clare

Catherine fait sa révolution basquaise en quittant la Bastille pour venir s'installer ici ! « Enfants, nous allions avec mes parents, à Cambo-les-Bains, chez une tante, amoureuse du Pays basque. Jeff et moi, nous

rateurs. « Comment je me fais connaître ? Eh bien, j'ouvre la porte de mon atelier aux visiteurs sur rendez-vous et je participe aux manifestations artistiques organisées chaque année par les associations locales de Biarritz et de Bassussarry ».



nous sommes installés à Saint-Jean-de-Luz en 2005 puis, à Bassussarry en 2008. La maison était trop petite pour abriter un atelier. J'ai décidé d'ajouter une extension qui permet d'exposer mes toiles comme dans une galerie. »

Des natures mortes, des paysages, des nus, et des portraits plus oniriques... Matisse, Chagall, Dufy furent ses principaux inspi-

« Quand on est artiste, on a envie de nouvelles expériences »

Derrière son front lisse et pur caracole un petit cheval dans une nature foisonnante, habitée par toute une faune incroyable ! Ainsi, Franklin, le fox terrier, fréquente les chevreuils de plâtre et bois flottés de sa maîtresse, une baleine et même un fourmilier... « J'ai décliné les peintures en sculptures, sur bois et multi-matériaux. Les faïences et les grès sont cuits dans le four de l'Ecole d'Art de Bayonne ». Toujours avide d'apprendre, d'évoluer avec les nouvelles techniques mais avant tout de se faire plaisir, Catherine aime visiter les expositions d'art parisiennes, de San Sébastian ou de Bilbao. « C'est très dynamisant ! L'art de voyager, aussi, nourrit mon monde intérieur, nécessaire à ma créativité ».

Pour une visite de son atelier contactez-la à son adresse email : catherine.clare1@orange.fr, ou visitez son site www.catherineclare.com

GOLF

PRIX DE L'ÉLÉGANCE

« Le Trophée Journée de la Femme, organisé par l'Association Sportive du Makila Golf Club de Bassussarry pour la deuxième année consécutive, dimanche 8 mars s'est déroulé sous les meilleurs auspices. Une trentaine de joueuses, venues de tous les golfs voisins : Chiberta, Biarritz, La Nivelle, Chantaco, Hossegor, Arcangues, Moliets se sont retrouvées sous un soleil radieux pour affronter les fairways et les greens de Bassussarry. La générosité des partenaires, commerçants du BAB pour la majorité, a permis de récompenser toutes les joueuses sans exception et d'offrir un bouquet à la plus élégante d'entre elles ! Bravo à toutes ces golfeuses et rendez-vous à l'année prochaine, même jour, même heure. »



SPORTS

NIV' AU GALOP

Les cavaliers et cavalières du centre équestre de la Nive ont participé le 22 février dernier au concours complet d'équitation qui se déroulait à Anglet.

Cette discipline qui requiert équilibre, vitesse et endurance consiste à enchaîner trois tests : une reprise de dressage, un parcours de sauts d'obstacles et un parcours de sauts d'obstacles chronométrés.

Les résultats du club ont été très satisfaisants, notamment dans l'épreuve club1, dans laquelle nous avons décroché la sixième place. Bravo aux cavalières, cavaliers, coachs et chevaux, qui se sont distingués lors de cette rencontre.



PELOTE

AUPA LAU-HERRI !

Le club de pelote à main nue, créé en 1986, regroupant les quatre villages (lau herri, en basque) d'Ahetze, Arbonne, Arcangues et Bassussarry, forme de super champions.

« Nous comptons une centaine de licenciés, encadrés par une équipe de bénévoles dynamique et compétente. Grâce au soutien des quatre municipalités qui mettent à notre disposition leurs installations, nous arrivons à maintenir un bon noyau de jeunes pilotari » se réjouit le président, Stéphane DACHARY.



Un sacré palmarès 2014-2015

Le 12 janvier 2014, les juniors, Thomas DIZABO et Nicolas DUFAU sont Champions de France Trinquet en 2 à 2.

Le 15 mars 2014, les poussins, Xan DAGUERRE et Oan DARRIBAT atteignent la demi-finale en mur à gauche.



Le 16 mars 2014, Nicolas DUFAU est Champion du Pays basque en tête à tête trinquet junior. Le 13 avril, il s'incline d'un point, en finale du Championnat de France.

Le 5 juillet 2014, les juniors, Thomas DIZABO et Nicolas DUFAU atteignent la demi-finale en place libre 2ème série.

Le 15 juillet 2014, les benjamins, Andoni DACHARY et Iban TEILLERY sont finalistes du Pays basque, en place libre, en groupe B.

Le 29 novembre 2014, les poussins, Xan DA-



Finale Main nue poussins

GUERRE et Ramuntxo DACHARY deviennent Champions du Pays basque en trinquet et le 10 janvier 2015, ils s'inclinent de 2 points en finale du Championnat de France.

Le 6 décembre 2014, deux équipes s'inclinent en demi-finale du Pays basque trinquet : en benjamin, Andoni DACHARY et Iban TEILLERY et en cadet, Andoni LARZABAL et Jon SAINT-PAUL.

Le 21 décembre 2014, Patxi MARTIARENA et Antony ESPIL sont finalistes en junior trinquet groupe B.

Le 14 mars 2015, les poussins, Xan DAGUERRE et Ramuntxo DACHARY, et les ben-

jamins, Andoni DACHARY et Iban TEILLERY ont joué en demi-finale du Pays basque en mur à gauche.

Ces beaux résultats récompensent le travail des dirigeants, qui donnent beaucoup pour que la pelote à main nue reste présente sur les quatre villages.

Sur Bassussarry, l'initiation de nos jeunes pilotari se déroule tous les vendredis soir de 17H à 18H salle Kirol Lekua. Pour plus de renseignements contactez Stéphane DACHARY au 06.02.37.22.03.



ÇA BOUGE À BASSU BAGA MUGIMENDU BASUSARRIN



LES 20 ANS BANDA BIEZ BAT

Pour célébrer ses 20 ans, la Banda a invité le Chœur d'hommes Adixkidea dans l'église de Bassussarry.

La Banda Biez bat compte 25 musiciens qui jouent ensemble pour le plaisir et pour faire plaisir au public. Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir à la Maison pour tous. Le répertoire est varié, musique traditionnelle basque et espagnole, variétés...

Le samedi 30 janvier, le public est venu très nombreux applaudir musiciens et chanteurs, sous la direction d'Estelle Lamandaburu et Frédéric Wojtyniak.

Un moment magique pour tous !

ANIMATIONS DE PÂQUES

Cette année, la Banda Biez bat a organisé et animé l'omelette Pascale. Comme chaque année, chacun s'est mobilisé pour offrir le jambon, le piment, les œufs. Une nouveauté cette année, un troc aux plantes. Les Bassussartars sont venus échanger des boutures de noyer, d'œillet, d'iris ou de framboisier ...

Cette matinée a été aussi l'occasion de faire découvrir les bienfaits des voitures électriques aux habitants.. Malgré un temps maussade, toutes ces animations se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.



BIBLIOTHÈQUE

L'équipe des «Mots s'animent» est heureuse de vous annoncer que la bibliothèque va s'agrandir, s'embellir et s'enrichir à l'occasion de son déménagement pendant les vacances d'été 2015 !

La fermeture de l'actuelle bibliothèque aura lieu fin Juin et l'ouverture du nouveau bâtiment situé en rez- de jardin de la future crèche se fera début Septembre !!!

Nous comptons sur vous pour venir la découvrir!



BIEZ BAT DANSE UN CARNAVAL RÉUSSI

MALGRÉ LES INTEMPÉRIES

Le défilé des kaskarot, en costumes traditionnels du Labourd a lieu depuis 42 ans, avec les danseurs du groupe. Ils sont accompagnés de l'ours emblématique, du bobo, du couple de mariés, du ziripot (homme de paille) des zirtzil (bohémiens)... Une bonne quinzaine de personnages anime les rues du village. « Maintenant, les maisons sont prévenues car certains ignorent qu'il y a cette tradition dans le village et puis, il est vrai qu'il n'est pas toujours facile non plus d'accueillir quinze personnes et un ours... »

« L'histoire, c'est le passé. Nous nous sommes surtout fait plaisir à faire vivre ces choses là ! dit joliment Benoît Chaveroche. Nous profitons des traditions pour nous retrouver entre nous, manger, boire et danser ensemble, dans l'esprit même du carnaval qui est le seul

ÇA BOUGE À BASSU BAGA MUGIMENDU BASUSARRIN



moment où on a le droit de se lâcher, de faire vraiment la fête. C'est ce qui nous intéresse : vivre la tradition ! »

Le carnaval a donc eu lieu, entre adultes, le 21 février, avec un repli sympathique sous le préau paroissial, à l'abri de la pluie, avec une bonne plancha !

Le jugement de San Pantzar, le 1er Mars, fut un moment plus familial. Les jeunes ont donné un spectacle de danse. Quant au jugement, il fut plus original qu'à l'accoutumée, évoquant le bouclage d'un journal satirique, dans la tradition qui veut que l'on reprenne les événements marquants de l'année, les bons, comme les mauvais... « Nous étions six illustrateurs autour d'une table, un vidéoprojecteur projetant les dessins que nous propositions. A l'issue de la séance, nous avons imprimé le journal satirique de la vie de Bassussarry. Nous l'avons ensuite distribué, ce qui nous a permis de discuter avec les gens présents. Tout le monde n'est pas au courant de tout mais la plupart a été à même de saisir les clins d'œil ! » s'amuse Benoît Chaverroche.

LE GROUPE DE DANSE BIEZ BAT FÊTE- RA SES 43 ANS, LE 5 SEPTEMBRE

« Eh oui... Nous avons toujours été des originaux ! » revendique en rigolant Benoît Chaverroche, président de la Biez Bat Danse. Et puis, l'amour enfant de bohème n'a jamais connu de loi ! La passion est là et l'envie pressante... Alors pourquoi se priver d'organiser un bon moment précieux de fête, tous ensemble, au

sein de cette section danse qui bat son plein. Benoît a même lancé des cours de danse basque adulte pour les novices, le dimanche matin. « Les discussions avec les anciens danseurs qui maintenant nous confient leurs enfants, nous ont encouragés à organiser les 43 ans du groupe de danse Biez Bat. C'est venu d'une blague : tu me donnes ton 43 » - et non ton 06... car nos numéros commencent tous par 05.59.43... Notre but est d'organiser des retrouvailles autour de la danse, dans la simplicité et la bonne humeur. Nous organisons déjà des répétitions avec des danseurs qui étaient là à l'origine de la création du groupe en 1972, dans le but de donner un spectacle au fronton avec tous les danseurs ainsi que les musiciens motivés qui ont participé à la Biez Bat. C'est notre aventure de l'année ! Certains avaient même créé des danses qui seront présentées, à cette occasion. Nous allons nous retrouver avec les différentes générations qui représentent le village depuis 40 ans !

Le spectacle sera suivi d'un repas, avec projection de souvenirs, sous un grand chapiteau, ouvert à tous. N'hésitez surtout pas à vous manifester... Il n'y aura pas d'invitations officielles car nous ne possédons pas de listing complet avec toutes les coordonnées des anciens. **Nous espérons que vous lirez ce mot et comptons sur chacun pour en parler autour de vous ! Merci de nous aider en téléphonant au 06 62 31 85 23 (vous tomberez sur Aize, ze xantza!)** ».



CHASSE AUX ŒUFS

Le 04 avril, samedi de Pâques, l'incontournable Chasse aux œufs a été lancée à 17h pétantes ! Environ 120 enfants impatients étaient au rendez-vous place de l'église pour participer à ce grand rassemblement qui, cette année, était organisé par le Centre de Loisirs. En effet, le directeur Olivier Garcia et ses animateurs ont pris en main la manifestation et organisé avec succès différents jeux autour de la collecte des œufs en chocolat pour les grands, les moins grands, mais aussi les tout-petits.

A l'époque des tablettes numériques, il était amusant de voir tous ces jeunes jouer par équipes aux palets avec des couvercles de pot de confiture afin de gagner les fameux œufs et tout cela sous un ciel clément. Excitation, joie et rigolades ont accompagné pendant une heure et demie cette grande effervescence Pascale, sous l'œil bienveillant de madame Lapin !

Aux dires de tous un très bel après-midi qui sera sans aucun doute renouvelé l'année prochaine. C'est la promesse faite aux enfants qui ont tous remercié l'équipe organisatrice. Bravo à tous !



ÇA BOUGE À BASSU BAGA MUGIMENDU BASUSARRIN



ART ET SPECTACLES AU DÉTOUR DE LA RUE AVEC HAMEKA

L'axe d'Hameka est celui du "Spectacle Vivant". Projet culturel de territoire géré par la Communauté de communes Errobi, il débouche dans les rues de Bassu avec de la magie, de la danse, du théâtre... les 18 et 19 septembre.

« Nous avons démarré, il y a trois ans, à Cambo et Souraïde, puis à Jatxou, pour la deuxième édition. L'an dernier, nous étions à Itxassou. Cette fois-ci, c'est au tour de Bassussarry d'accueillir ces spectacles d'extérieur, gratuits et pour tout public » explique Aurélie



Pousset, chargée de mission, responsable d'Hameka. Ce projet est né de la rencontre entre les élus gérant une intercommunalité en milieu rural et des équipes artistiques, ancrées sur le territoire, et en recherche de lieux de travail. Fortement soutenu par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, le Conseil Régional d'Aquitaine et la DRAC—Aquitaine, HAMEKA - fabrique de création des arts de la rue et du théâtre basque- a vu le jour. Des compagnies d'ici et d'ailleurs...

« Nous montrerons le travail des compagnies que nous aurons eues en résidence d'artistes, ici, à Louhossoa et d'autres spectacles, découverts lors de festivals. Nous avons d'autres rendez-vous dans l'année, consacrés aux

compagnies locales. Sur cet événement, les troupes sélectionnées arrivent de partout et c'est un vrai plaisir de les accueillir au Pays basque »

Ainsi, pourrez-vous applaudir « Gandini Juggling » qui apporte d'Angleterre son cirque contemporain polymorphe, avec Smashed » ; Tango Sumo, des danseurs bretons, complets sur une scénographie et une chorégraphie surprenantes où théâtre, cirque et musique sont omniprésents. Mais encore, la Compagnie Mmm... pour un solo épique intitulé « La famille vient en mangeant », un one woman show mené tambour battant, jouant les rapports complexes d'une famille, Marie-Magdeleine endossant le rôle de huit personnages, sans autre décor qu'un tapis et une chaise ! Seule compagnie locale et qui plus est résidente permanente, devenue directrice artistique d'Hameka, la troupe du « Petit Théâtre de Pain » présentera, en soirée d'ouverture, le vendredi 18, sa dernière création, « 9 », une nuit de délibérés, en huis clos, autour d'une affaire de parricide, qui tient bien en haleine !

Avec la participation de Bassussarry !

Le samedi 19, dès 15h00, côtoyant le traditionnel village des artistes Bassus'Arts, qui pour l'occasion se déplacera sur le parking de l'église, le DR Troll, magicien de l'Aveyron, recevra dans son entre-sort, un genre de spectacle forain dont la forme est contenue dans le nom, la durée du spectacle variant de quelques secondes à quelques minutes. « Faire un entre-sort » c'est oser découvrir des univers incroyables et loufoques ! C'est absorber et digérer des véritables bijoux de création en peu de temps, et souvent en sortir avec un agréable goût de trop peu... » confie la Cie Dr Troll. Sorte de photomaton, ou de confessionnal, la mystérieuse et chaleureuse « Magicabine » se situe dans la pure lignée du théâtre intimiste miniature.

Les sept manifestations investiront les terrains de tennis, le mur à gauche, jusqu'au soir. « La fanfare Biez Bat déambulera et nous ferons, bien sûr, appel aux associations de Bassussarry pour l'organisation de la restauration-buvette » conclut Aurélie Pousset.



INFORMATIONS GENERALES BAGA MUGIMENDU BASUSARRIN

NOM D'UN CHIEN

Le Maire de chaque commune se doit de faire respecter la non divagation des animaux. C'est la loi ! Bassussarry n'échappe donc pas à la règle et adhère à Txakurrak, refuge animalier et fourrière intercommunale de Bayonne.

Rappel de bonne conduite des humains

Il est obligatoire de faire tatouer ou pucer son animal, afin qu'il puisse être identifié comme appartenant à quelqu'un rapidement, en cas de perte, de vol ou d'accidents. Il est vivement conseillé de faire stériliser les chattes, ce qui



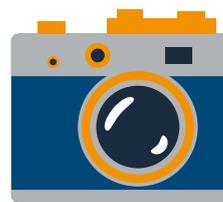
Txakurrak

limiterait leurs vagabondages, le fait de se perdre ou de se faire écraser ; et, bien sûr, éviterait la prolifération inquiétante de chatons.

Avis aux « mères à chat » : il est humain de vouloir nourrir des chats sauvages que l'on entend miauler, l'air affamé. Sachez seulement qu'une chatte errante

qui vit de sa chasse a, en moyenne, une portée par an de deux trois chats ; une bien nourrie, trois portées de quatre à six chats... On n'a pas le droit de laisser divaguer un chien ! S'il n'est pas tenu en laisse, il doit être à vue et sous la surveillance de son maître.

CONCOURS PHOTOS



La municipalité organise un concours des plus belles photos de Bassussarry, (originales, insolites, humoristiques...) du **1^{er} avril au 30 juin 2015**. Merci de bien

vouloir nous adresser des photos numériques de paysage à l'adresse suivante :

bassussarry.com@orange.fr

Les photos choisies par la commission communication paraîtront sur le prochain bulletin municipal. Les photos qui auront fait l'unanimité seront mises en ligne sur la page d'accueil du site internet de notre commune.

A vos appareils photos !!!

RAPPEL DE FAITS RÉCENTS ET CHOQUANTS

Il faut appeler un chat...il s'agit de l'assassinat d'une chatte à l'aide de balles à air comprimé ! « *Nous ne connaissons pas le coupable ... Mais nous avons une piste !* »

Les chatons orphelins ont été déposés par une bonne âme de Bassussarry au refuge Txakurrak. L'un des chatons blessés a été euthanasié. Du temps, de l'énergie, de l'argent fichu en l'air, conséquence du comportement inqualifiable d'individus cruels et sans morale.

Rappel des peines encourues par les tueurs d'animaux domestiques.

Il s'agit d'une infraction ! Au nom de la SPA, la présidente du SIVU pourrait porter plainte et cela coûterait cher au responsable. Sont également concernés ceux qui mettent des collets ou des pièges à loup, entraînant la mutilation des animaux domestiques qui ont le malheur de passer dans leur jardin...

« *Le fait d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende... est également puni des mêmes peines, l'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité, à l'exception des animaux destinés au repeuplement* ». Art. 521-1 du code pénal.

Animaux errants, abandonnés, perdus, blessés, maltraités, appelez au 05.59.55.25.90 www.fourriere-animale-64.fr/ Refuge SPA du Pays basque - 62, chemin de Loustaou-naou - 64100 BAYONNE

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Maud Guélat, pédicure podologue, installée récemment à Bassussarry chemin de Hargous.

FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « *Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi* ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez le CEI.

CEI-Centre Echanges Internationaux Béatrice Ravold 05.59.26.21.42/06.38.84.52.03

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE

La mairie est ouverte :

Les lundis, mercredis et jeudis de 8h15 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Les mardis de 13h45 à 18h00

Les vendredis de 8h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h00

La mairie reste fermée le mardi matin

MOT DE L'OPPOSITION

JE SUIS CHARLIE

l'expression est un droit

S'informer est un devoir

Faute de place sur l'Etexz Etxe

Rapprochez-vous de votre Opposition Municipale
Pour obtenir le compte rendu

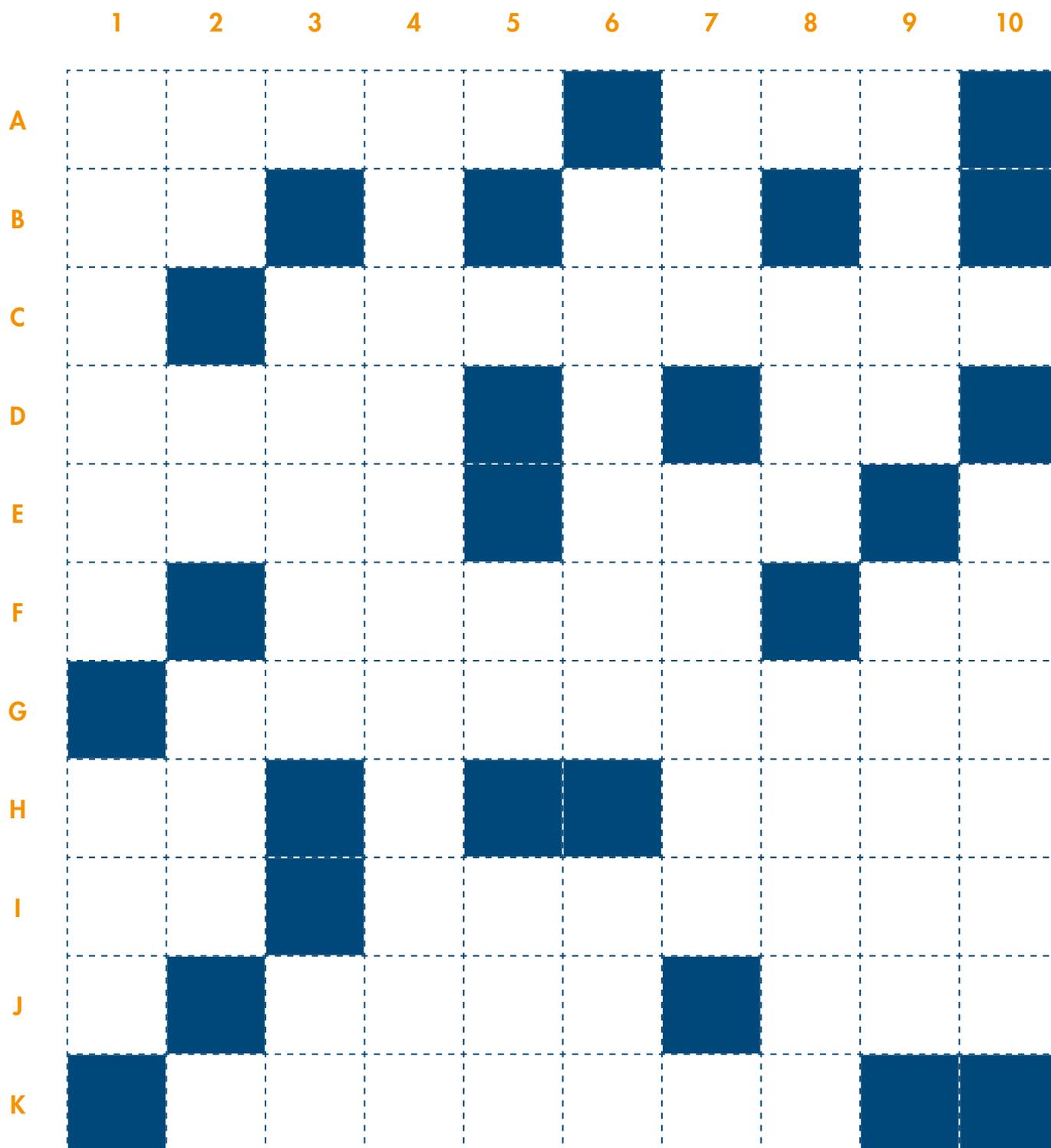
du Conseil Municipal
&
de la Communauté de Communes ERROBI

Ecrivez-nous à

contact : **pierre.sorhais@yahoo.fr**

05 59 64 99 57

Dominique VIGIER * Michel GONY * Pierre SORHAITS



HORIZONTALEMENT

- A- Village du Labourd ; entre parenthèses
- B- Exclamation ; à payer
- C- Ville du Labourd
- D- Dès... ; négation
- E- Pas blanchi ; refuge
- F- Le but de ce sport ; avant pain ?
- G- Notre cité en basque
- H- Vas-y ; c'est une fois par an
- I- 12 mois ; il n'y a pas qu'à Roubaix ?
- J- A trois ; les bons ?
- K- Grande voisine

VERTICALEMENT

- 1. Maison de montagne ; pas bon quand ça le sent ?
- 2. Voyelle double ; langue ; moitié de bonbon
- 3. Ville espagnole ; la tienne
- 4. Notre cité en français
- 5. Après ; 3 voyelles
- 6. Tu exécutas une danse ; générosité
- 7. Au-dessus ; une association l'apprend
- 8. Mémoire visuelle ; axe important
- 9. Elle peut être universitaire ; le c.....
- 10. Du bateau ou des marées

CLIN D'OEIL



Chasse aux oeufs des petits



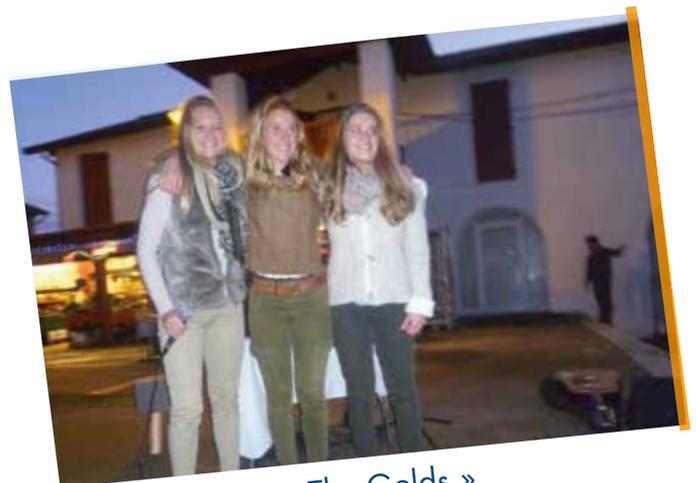
...et des plus grands !



Camp de ski à Candanchú



Animation Triki



« The Golds »

NAISSANCES :

DE OLIVEIRA Paloma
29/09/2014

PINEAU MARIE Souan
30/09/2014

GONY Elena
09/10/2014

GUERIN Eneko
17/10/2014

AGUERRE Haize
20/10/2014

LARCHER Timothée, Paul, Albert
28/10/2014

LARCEBEAU Benjamin, Pierre, Louis
29/10/2014

DIAZ Ximun, Jean, Marius
06/11/2014

BARRERE Romane
31/10/2014

GISQUET Maëlys, Marie
09/11/2014

IPINAZAR Luene
10/11/2014

**BARROUILHET
Mathias, Francis, Pampi**
12/11/2014

DE JESUS Enea
31/12/2014

**BOUCHAN
Agathe, Manon, Christina**
23/01/2015

HERVÉ Maëly, Elaia, Rosy
01/02/2015

BEGUE LAHORGUE Jeanne
15/02/2015

CLÉMENT Matteo
17/02/2015

GROENÉ Gabriel, Georges, Rafael
02/03/2015

ANGLADE Gabin, Jacques, Lionel
08/03/2015

HIRIGOYEN Elaia, Marie
11/03/2015



Félicitations à Mme et M. Hargous pour leurs noces d'or.

CHAPELOT Quentin, Julian
11/03/2015

MARIAGES :

**FERNANDEZ IRAOLA Joaquin
et INDEY Marina**
11/10/2014

**VERPRAET Arnaud et OLSZEWSKI
Caroline, Laure**
27/12/2014

PEREZ Antoine et SAINRAME Liliane
14/02/2015

DÉCÈS :

LEMONNIER Françoise
25/09/2014

POGU Jean, Robert, Léonard
11/10/2014

AZPEÏTIA Jean Jacques
17/12/2014

MERCIER Yolande, Suzanne, Louise
12/12/2014

SOUPAULT Denise, Lucie
10/01/2015

**SOLHONNE Charlotte
épouse GARANS**
07/01/2015

**DESPESSAILLES Jeanne, Gilberte
veuve MANAGAU**
22/02/2015

PUJOL Gladys, Jeanne
26/02/2015

AUGER Lai's
10/03/2015

DATES À RETENIR
ATXIKI BEHAR DIREN DATAK

BOUM KIDS
VENDREDI 17 AVRIL

REPAS DES CHASSEURS
SAMEDI 16 MAI

FETE DE L'ECOLE
SAMEDI 27 JUIN

43 ANS BIEZ BAT DANSE
SAMEDI 5 SEPTEMBRE

BASSUS'ARTS
SAMEDI 19 SEPTEMBRE

**HAMEKA JOURNÉE
CULTURELLE**
VENDREDI 18
ET SAMEDI 19 SEPTEMBRE